LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Obligations Europe SAI - Part D - FR0010905281

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », est de rechercher une performance supérieure à celle du Barclays Capital Euro Aggregate Corporate sur la durée de placement recommandée supérieure à trois ans.

Indicateur de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate (LECPTREU Index)

La sensibilité globale du portefeuille, dont la fourchette est comprise entre 2 et 7, est ajustée selon les anticipations du gérant en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des maturités les plus adaptées au scénario économique.

Le FCP est essentiellement investi en instruments de taux (obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (adossées à une sûreté spécifique), indexées, bons du Trésor, TCN, billets de trésorerie, CD, BMTN, pensions livrées ou OPCVM/FIA). Les investissements seront réalisés dans des titres exclusivement libellés en euro, émis par des entités privées sur différents marchés : Europe zone Euro (0%-100%), Europe hors zone euro (0%-100%) et OCDE hors Europe (0%- 10%).

Le portefeuille sera investi dans des signatures «investment grade» (supérieures à BBB- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Néanmoins, en cas de dégradation de la signature d'un émetteur d'un titre déjà investi dans le portefeuille, le fonds pourra détenir des titres émis par des entités notées "high yield" (c'est-à-dire avec une notation inférieure à BBB- pour Standard & Poors ou Baa3 pour Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) dans la limite maximum de 10% de l'actif net du fonds.

La sélection des valeurs, au sein de cet univers se fait dans une approche bottom-up, selon un modèle propriétaire de scoring financier et extra financier. Des précisions complémentaires sur l'analyse extra financière de la société de gestion, dont les critères ESG, et le code de transparence sont disponibles sur le site de La Française www.lafrancaise-group.com

Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM, de droit français ou européens, et/ou FIA de droit français respectant les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier, et uniquement pour la gestion de trésorerie.

Le FCP utilisera des instruments dérivés dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM. Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps de taux, swaps sur indices.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans

Modalités de rachat : Quotidien – Les rachats, centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00, sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec réglement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète des investissements dans des produits de taux « investment grade » du secteur privé, en respectant une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 2 et 7. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,09 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES

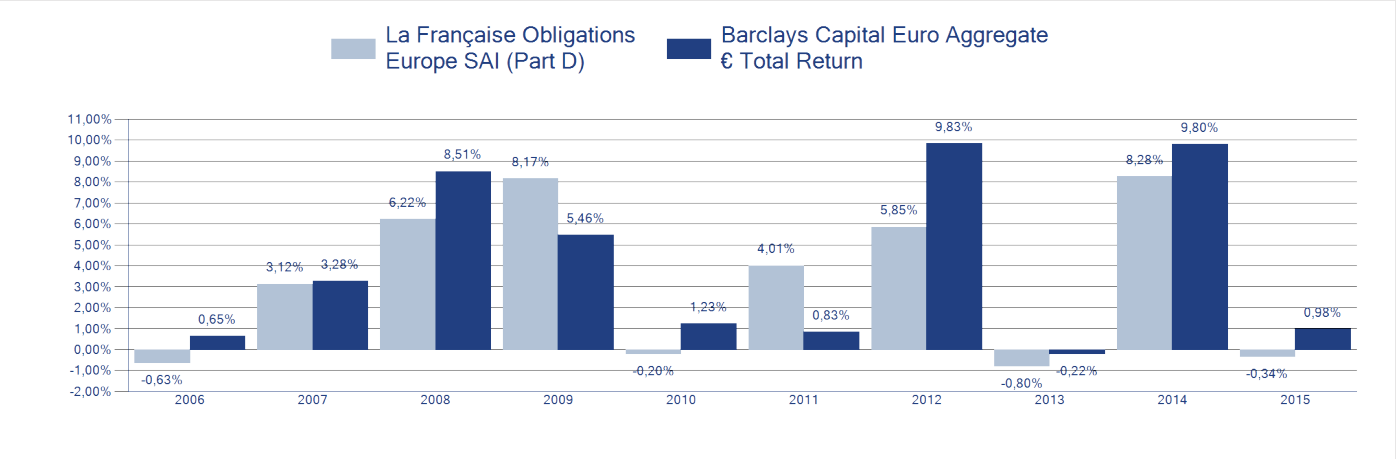

20/07/2010 : transformation de la SICAV CMNE Moyen Terme en FCP.
30/03/2012 : changement d'indice de référence Barclays Capital Euro Aggregate Ex. GIIPS All Maturities € Total Return au lieu de Euro MTS 3-5 ans.
31/12/2014 : Changement d'indice de référence : Barclays Capital Euro Aggregate Total return € au lieu du Barclays Capital Euro Aggregate Ex. GIIPS All Maturities € Total Return.
01/05/2016 :Changement d'indice de référence : Barclays Capital Euro Aggregate Corporate au lieu du Barclays Capital Euro Aggregate Total return €.
Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.
FCP créé le : 20/07/2010
Performance calculée en EUR
La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts D, I, C, S : disponible gratuitement sur le site http://www.lafrancaise-gam.com ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilieres@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris
Autres catégories de parts : I, C, S
Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com
Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : http://lfgrou.pe/MnDZx7. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.
La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/10/2016